



AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- **Règlement numéro 305** intitulé « Règlement portant sur l'occupation du domaine public ».

Ledit règlement a pour objet de prévoir les fins auxquelles l'occupation du domaine public est autorisée inconditionnellement ou peut l'être moyennant le respect de certaines conditions.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **8^{ième}** jour du mois **d'octobre** de l'an **2020**.

Jonathan Fortin, LL.B.
Greffier